

« Les étudiants sont dans une situation de détresse » (Paul Mayaux, Fage)

Paris - Publié le jeudi 14 janvier 2021 à 10 h 21 - Actualité n° 205026

« Nous souhaitons avoir davantage de cours en présentiel, dans le respect des conditions sanitaires. La Fage constate en parallèle que les sollicitations pour nos distributions alimentaires et pour nos hotlines de soutien psychologique sont de plus en plus importantes. Les étudiants sont dans une situation de détresse », déclare [Paul Mayaux](#), président de la Fage, à News Tank, le 11/01/2021.

S'il indique que la réouverture progressive aux publics les plus en difficulté — néo-bacheliers, fracture numérique, situation de handicap, décrocheurs — est une « bonne chose », il constate également que « très peu d'établissements ont actuellement rouvert leurs portes, notamment en raison d'une transmission des directives tardive », le 22/12/2020.

Les établissements ont cependant ouvert leurs portes aux étudiants pour des examens, dont plusieurs sessions ont été perturbées en Île-de-France ou encore à Nantes par des étudiants opposés à leur tenue en présentiel. La Fage « est en faveur d'examens en présentiel, mais uniquement si les conditions sanitaires le permettent et l'organisation est adaptée ».

Paul Mayaux émet par ailleurs des inquiétudes quant à la hausse du décrochage : « Notre enquête Ipsos avait indiqué que 84 % des étudiants étaient en situation de décrochage au printemps 2020, la situation est encore plus grave désormais. Le présentiel est l'un des premiers leviers pour lutter contre ce phénomène. »

Cette situation de décrochage s'associe à l'impact psychologique toujours plus important de la crise sanitaire. « On nous remonte beaucoup plus de cas ces derniers temps, et les associations ne peuvent absorber toute la demande avec leurs dispositifs d'écoute. »

« Les moyens ne sont clairement pas suffisants, avec un ETPT psychologue pour 30 000 étudiants quand la recommandation est d'un pour 1 000 à 1 500. Il faut agir, car la situation devient très compliquée. »

Précarité : « Les aides vont dans le bon sens, mais ne sont pas suffisantes »

« Les aides gouvernementales vont dans le bon sens, mais ne sont malheureusement pas suffisantes », déclare Paul Mayaux, président de la Fage. Il souligne toutefois la mise en place du ticket RU à 1 € pour les étudiants boursiers, « qui reste l'une des meilleures mesures pour lutter contre la précarité, mais les RU sont actuellement fermés ».

L'aide de 150 €, versée aux étudiants boursiers et aux jeunes précaires en décembre 2020, « leur a servi pendant quelques semaines, mais n'est pas pérenne ». Or, selon lui, « la situation se dégrade de jour en jour et la Fage constate de plus en plus de bénéficiaires dans nos épiceries sociales et solidaires ».

Le président de l'organisation étudiante souligne « le réabondement des aides d'urgence comme un premier pas, mais il faut aller plus loin. Le président de la République a émis la possibilité d'engager une refonte des bourses sur critères sociaux, il faut que ça avance ».

Insertion : « Les entreprises ont-elles joué le jeu du plan "1 jeune 1 solution" ? »

Paul Mayaux constate « plus de difficultés quant aux stages et alternances que pour l'entrée sur le marché du travail des diplômés 2020, pour l'instant ».

Toutefois, il se dit inquiet au sujet du plan "1 jeune 1 solution", dont l'un des volets propose des aides et compensations de charges aux entreprises qui embauchent des jeunes de moins de 26 ans en CDD de plus de trois mois ou CDI.

« Les entreprises ont-elles joué le jeu ? Nous allons savoir rapidement si elles ont simplement embauché des jeunes en CDD pour quatre mois pour ensuite les remettre sur le marché du travail, ou si le dispositif fonctionne réellement et les jeunes peuvent s'inscrire dans un emploi sur le long terme. »

La Garantie jeunes universelle « permet un accompagnement humain et financier »

La mise en place d'une Garantie jeunes universelle, étudiée par le Gouvernement après la remise d'un rapport le 08/01/2021, « permet un accompagnement humain et financier, ce pour quoi les jeunes sont en forte demande », indique le président de la Fage.

Toutefois, il souligne que le dispositif « doit faire l'objet d'améliorations » : la Garantie jeunes universelle « doit être davantage personnalisée en fonction du niveau, de la filière et des compétences. On n'accompagne pas un jeune diplômé comme un jeune non diplômé. Elle doit également être poussée pour obtenir un accompagnement financier cristallisé et non pas dégressif. En outre, plus de profils doivent pouvoir en bénéficier. »

Si la Fage est « favorable à l'ensemble des dispositifs qui peut bénéficier à la jeunesse », son président indique être conscient que l'élargissement du RSA aux moins de 25 ans, proposé dans le cadre d'une proposition de loi déposée au Sénat par le sénateur socialiste Rémi Cardon, « n'est pas la volonté du Gouvernement ». La Garantie jeunes vient, selon lui, « bien se substituer au RSA pour les moins de 25 ans ».

« Les étudiants référents en résidence Crous et les étudiants tuteurs doivent aussi être accompagnés psychologiquement et encadrés »

« Les 1 600 étudiants référents en résidence [Crous](#) et les 20 000 étudiants tuteurs, dont le ministère a annoncé la création à la fin de l'année 2020, doivent aussi être accompagnés psychologiquement et encadrés », indique Paul Mayaux.

« Ces jeunes vont aussi réceptionner toutes les angoisses des autres étudiants, ce qui peut être difficile à gérer. En outre, certains étudiants référents et tuteurs sont déjà en situation de fragilité, économique et psychologique, puisqu'ils occupent ces emplois pour des raisons économiques. »

Examens : un retour de l'obligation d'une session 1 bis pour les cas contact et Covid

L'organisation des examens en présentiel doit prendre en compte les difficultés de certains étudiants, selon Paul Mayaux, qui note deux points de vigilance :

- « certains étudiants n'ont pas la possibilité de retourner sur leur lieu d'études, car ils étaient notamment chez leurs parents pour profiter d'un meilleur environnement de travail, et doivent bénéficier d'un aménagement;
- d'autres sont cas contacts ou cas Covid, et l'obligation d'une session 1 bis pour ces derniers a été remplacée par une simple possibilité de la mettre en place, au sein de la [FAQ](#) de la [Dgesip](#). Nous avons interpellé le [Mesri](#) pour un retour à l'obligation ».

Par ailleurs, il constate que « les composantes ont banalisé l'utilisation de [QCM](#) de 15 à 30 minutes, ce qui porte donc l'évaluation d'un semestre entier sur ces quelques minutes. L'évaluation des connaissances, et non plus de la mobilisation de celles-ci, en un temps réduit, est anxiogène pour les étudiants ».

« C'est toute une génération que vous sacrifiez et l'avenir du pays que vous mettez en danger » (des étudiants de l'UHA au président de la République)

« M. le président de la République, en limitant l'accès des étudiants aux cours en présentiel, c'est toute une génération que vous sacrifiez et l'avenir du pays que vous mettez en danger », écrivent des étudiants de l'Université de Haute-Alsace, dans le cadre d'une tribune (<https://www.rue89strasbourg.com/etudiants-lettre-des-derniers-confines-197512>) adressée à Emmanuel Macron et publiée sur Rue89 Strasbourg.

« Début janvier, les étudiants n'ont plus espoir. Nous ne croyons plus à une reprise des cours en présentiel avant des mois. Les étudiants de troisième année voient leur "désintégration" approcher à mesure que leurs perspectives d'avenir s'éloignent et partent en fumée.

Les premières années semblent entrevoir une éclaircie, mais le flou est tellement prégnant dans les circulaires ministérielles qu'il est difficile de saisir l'organisation des prochaines semaines, d'autant plus lorsque l'on patauge encore dans une institution que l'on a à peine eu le temps de découvrir. »

Ces étudiants demandent notamment « des investissements concrets dans l'université (notamment en direction des fonctionnaires, mais aussi des travaux de rénovation en matière d'aération et d'infrastructures) ainsi qu'un protocole sanitaire permettant un retour au présentiel dans les plus brefs délais, pour tous les niveaux d'études ».

Paul Mayaux



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Fédération des Associations Générales Etudiantes Président	Septembre 2020	Aujourd'hui
Fédération des Associations Générales Etudiantes Vice-président en charge des affaires sociales	Septembre 2019	Septembre 2020
Métropole du Grand Nancy Élu au conseil de la vie étudiante	Octobre 2018	Septembre 2020
Institut d'administration des entreprises de Nancy Élu au conseil d'institut	Septembre 2018	Septembre 2020
Établissement & diplôme	Année(s)	
Institut d'administration des entreprises de Nancy Licence mention Administration générale territoriale, administra- tion et économie sociale	2016	2019

Fiche n° 40640, créée le 28/09/20 à 14:08 - MàJ le 28/09/20 à 14:12

Fédération des Associations Générales Etudiantes



Fédération des Associations Générales Etudiantes

79, rue Périer

92120 Montrouge - FRANCE



Fiche n° 3876, créée le 10/02/16 à 06:27 - MàJ le 12/06/19 à 15:45

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »